



Assemblée générale du CEPRISCA- Centre Antoine Loisel
12 juin 2025 – 14h00
Salle 313
PROCÈS VERBAL

Membres présents : Stéphane Vernac, Mathilde Hoyer, Morgane Daury, Suzanne Lequette, Marie Blondel, Eugénie Petitprez, Valéria Illeva, François Hénot, Iryna Grebenyuk, Cédric Glineur, Emeric Nicolas, Pauline Morel, Jean-Aurel Chazeau, Loïc Ali-Kpohou, Koffi Antoine Kouame, François Hénot, Jonathan Lukoki Zola, Dutel Benjamin, François Mailhé, Jean-Aurel Chazeau, Azza Mlayeh, François Viney, Georges Fauré et Valentin Rambour.

Membres excusés : Romain Broussais, Sophie Sédillot, Pauline Ciss, Guillaume Coupel, Marine Parotin et Mathilde Poncelot.

La séance est ouverte à 14h20.

1. Présentation du nouveau collègue le cas échéant

Aucune acceptation définitive du poste au 12 juin.

2. Présentation de propositions de partenariat à l'initiative d'autres laboratoires : l'IA dans l'entreprise (projet AMI région) et IAg Révolution (projet ANR) et autres appels à projets. Intervention de Mme Simonetta Ponziano (chargée de projets Secteur SHS – UPJV)

Mme Simonetta Ponziano et Mme Eugénie Lefeuvre ont présenté, pendant environ 20 minutes, les différentes possibilités de financement de la recherche en SHS, notamment les différentes actions menées par l'Université, la plateforme A2U (contact pour prise en main : Mme Emilie Duneuf Germain), l'outil de veille des appels à projets SHS, les actions soutenues par la MESHS, les aides financières susceptibles d'être apportées par la région et Amiens métropole. Chacune des aides au financement de la recherche a été précisée : conditions, calendrier, montant maximal, contact du référent UPJV en charge de chaque action.

Mme Simonetta Ponziano fera parvenir sous peu à la direction son support PowerPoint qui sera transmis aux membres du laboratoire.

Les projets IA dans l'entreprise (projet AMI région) et IAg Révolution (projet ANR) ne sont pas présentés faute de temps. Le directeur rappelle que les directeurs des axes concernés sont informés et que chacun des membres peut prendre connaissance de ces projets auprès d'eux (notamment axe « Numérique »).

3. Présentation des doctorants présents et de leurs travaux

Chacun des doctorants se présente aux autres membres du laboratoire, introduit rapidement son sujet de thèse et, le cas échéant, son activité professionnelle menée en parallèle.

Le directeur rappelle que les doctorants étaient vivement incités à participer activement à la vie du laboratoire et qu'une aide matérielle pouvait leur être apportée pour l'acquisition d'ouvrages par exemple.

Suzanne Lequette et Mathilde Hoyer proposent d'organiser un atelier doctoral dont la forme et le contenu restent à préciser. Les idées suivantes ont été proposées :

- Séminaire de discussion : présentation de son travail par le doctorant puis discussion avec un ou deux discutants, spécialistes ou non de la matière
- Séminaire de méthode notamment pour les étudiants en 1^{re} et 2^e année de doctorant.
- Séminaire d'écriture

Les séminaires de méthode et d'écriture semblent davantage recevoir l'adhésion des doctorants. Pauline Morel indique que ces séminaires pourraient parfaitement intéresser les doctorants de l'alliance A2U. Un partenariat pourrait être envisagé sur ce point.

François Mailhé relève que ces séminaires pourraient éventuellement s'inscrire dans le cadre de la formation obligatoire des doctorants. L'école doctorale sera consultée en ce sens par François Mailhé, représentant du laboratoire auprès de l'école doctorale.

Un séminaire dont la forme et le contenu restent à déterminer sera ouvert aux doctorants au cours de l'année universitaire 2025/2026.

4. Point sur les événements scientifiques à venir par axe

Emeric Nicolas prend la parole à propos de l'axe « Histoire et techniques de la norme ». Il rappelle la tenue récente du colloque qu'il a organisé : « Derrida face à la norme » (mai 2025) et celle d'un colloque interuniversités à Aix-Marseille relatif à l'assimilation juridique (décembre 2024). Pour l'avenir, Emeric Nicolas s'interroge quant à l'opportunité de poursuivre la série « Face à la norme ». Il invite l'ensemble des membres du laboratoire à s'impliquer davantage au sein de l'axe et propose un projet collectif de recherche relatif au raisonnement juridique. Suzanne Lequette suggère quant à elle un projet portant sur la compliance afin, peut-être, de fédérer davantage. Morgane Daury suggère que les membres de l'axe se réunissent plus régulièrement afin d'échanger à propos de projet commun. Il est suggéré d'ouvrir ses moments d'échanges à l'ensemble des membres du laboratoire et non seulement aux membres s'inscrivant dans cet axe.

Georges Fauré prend la parole à propos de l'axe « Droit de la santé ». Il indique qu'un colloque relatif à la protection juridique des personnes âgées vulnérables se tiendra en 2026. Il précise qu'une journée d'étude, co-organisée avec Cécile Manaouil relative à l'expertise génétique en matière de filiation se tiendra également en 2026. Il rappelle que les étudiants du M2 « Droit de la santé » ont emporté le concours organisé à l'occasion de la journée de la santé en 2025 de sorte que la prochaine sera organisée à Amiens en 2026.

Eugénie Petitprez prend la parole à propos de l'axe « Numérique ». Elle rappelle que s'est tout récemment tenu un séminaire de travail consacré à l'IA act (juin 2025). Elle indique que Valéria Illeva organisera une conférence sur la santé au travail à la rentrée prochaine. Suzanne Lequette prend la parole et indique qu'elle entend mener un partenariat avec la société des juristes d'entreprise française afin d'organiser une journée de recherche autour du thème de l'IA qui associerait les universitaires, des sociétés dans le secteur d'activité de la tech et les étudiants. Cette journée doit se tenir au cours de l'année universitaire 2025/2026.

François Viney prend la parole à propos du nouvel axe « Responsabilités ». Il rappelle que se tiendra tout prochainement (26 juin 2025) un colloque pour les 40 ans de la loi Badinter qui sera l'occasion de procéder au lancement de ce nouvel axe et de rendre hommage à Robert Badinter, qui a enseigné à l'Université d'Amiens, et à Geneviève Viney, spécialiste de droit de la responsabilité. Stéphane Vernac prend la parole pour indiquer qu'un autre hommage sera rendu à Robert Badinter en septembre 2025 et que la nuit du droit devrait également le mettre à l'honneur.

5. Fonctionnement du CEPRISCA (budget ; propositions de logos ; communication sur les réseaux ; « Les entretiens du CEPRISCA » – forme, acquisition de matériel technique, etc.)

Le point 5 de l'ordre du jour n'a pas été abordé faute de temps. Le directeur rappelle simplement que chacun est invité à proposer un nouveau logo. La discussion est repoussée à la prochaine assemblée générale du laboratoire.

Le directeur fait un point rapide quant aux dépenses d'ores et déjà engagées par le laboratoire. Les crédits ouverts s'élèvent à 21 448 euros pour l'année en cours, les crédits engagés sont à hauteur de 6231,98 euros, de sorte que les crédits disponibles s'élèvent actuellement à 15 216,02 euros.

6. Acquisition d'ouvrages pour l'actualisation de la bibliothèque G. Viney

Le point 6 de l'ordre du jour n'a pas été abordé faute de temps. La discussion est repoussée à la prochaine assemblée générale du laboratoire.

7. Élection d'un nouveau membre au Conseil de laboratoire pour remplacer Élise Letouzey

Eugénie Petitprez (collège 2) et Suzanne Lequette (collège 1), directrices de l'axe « Numérique », intègrent, de plein droit, le Conseil de laboratoire.

Cédric Glineur est élu à l'unanimité comme membre du Conseil de laboratoire (collège 2).

Pauline Morel et Valentin Rambour sont élus à l'unanimité membres du Conseil de laboratoire (collège 4)

Le Conseil de laboratoire est désormais ainsi composé : G. Fauré, F. Mailhé, C. Manaouil, S. Pellet, C. Glineur, S. Lequette (collège 1), E. Nicolas, S. Sédillot, F. Viney, E. Petitprez (collège 2), S. Leriche (collège 3), Valentin Rambour et Pauline Morel (collège 4). Membres nommés : D. Cocteau et R. Faivre Faucompré.

8. Questions diverses

Le point 8 de l'ordre du jour n'a pas été abordé faute de temps. Les discussions éventuelles sont repoussées à la prochaine assemblée générale du laboratoire.

La séance est levée à 16h05.

À Amiens, le 12 juin 2025,

Stéphane Vernac & Mathilde Hoyer

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'A' or 'M' followed by a horizontal line.